

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1065 Personnel autochtone

n° 1065

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 août 1946

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1946

Date du numéro

31 août 1946

### TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence de deux mois, dont un mois à solde entière et un mois sans solde, est accordée au gardien de phare auxiliaire Ghaleb Moussa, pour compter du 1er septembre 1946.